

HABITANTS D'EPALINGES

Paysan à Epalinges



Epalinges a perdu son caractère agricole non seulement en raison de l'extension urbaine, mais surtout parce que le régime des petites propriétés, caractéristique de la commune, ne permet plus à une famille paysanne de vivre décemment sur sa terre.

Sept petites exploitations survivent encore à Epalinges, mais aucune ne constitue en elle-même un domaine viable. Les paysans d'Epalinges parviennent à subsister en vendant de temps à autre une parcelle à bâtir, en louant les quelques terrains encore disponibles ou en exerçant des activités accessoires, mais de toute façon en vivant très modestement. Ils n'en demeurent pas moins très attachés à l'une des plus belles professions, qu'ils déplorent de ne plus avoir les moyens de transmettre à leurs fils.

Cultiver aujourd'hui la terre d'Epalinges en sachant que l'on représente l'ultime maillon d'une tradition ancestrale comporte beaucoup de grandeur, accompagnée sans doute d'un immense regret. Nous saisissons ici l'occasion d'exprimer notre reconnaissance et notre respect aux derniers paysans d'Epalinges, nos amis.

La campagne de Bellevue, propriété de M. Georges Pache, est située « En Guébey », le long du chemin du Polny, entre les Tuileries et Montéclard. Composée autrefois de 6 hectares, elle n'en compte plus que 3,5 à l'heure actuelle. Or, pour vivre décemment, il faudrait disposer au minimum de 15 hectares.

M. Pache, né en 1907, est veuf. Il a une fille, infirmière à Genève, et un fils, entrepreneur à l'étranger. Paysan viscéralement attaché à sa terre et à sa commune, il estime qu'il serait insensé de conseiller à un jeune de se lancer aujourd'hui dans l'agriculture à Epalinges.

Une ferme a été construite en 1841 sur les terrains que l'on appelait alors « Les Meules », sans doute en raison des meules de foin qui s'y faisaient en été. Le nom de Bellevue est récent. Auparavant, on appelait cette propriété le domaine de « Cotzé ». Était-ce à cause des côtes, qui en constituent une partie importante, ou selon le terme patois qui signifie « endroit retiré » ? La famille Pache exploitait précédemment le domaine Forney au Village. Elle est devenue propriétaire de Bellevue-Cotzé en 1860.

Comme beaucoup d'autres familles palinzardes, celle de M. Georges Pache vivait en quasi-autarcie sur les produits de la ferme. La propriété produisait juste le blé nécessaire pour le pain de la famille. Celui-ci a été fabriqué sur place jusqu'à la fin de la seconde guerre mondiale. Le seul argent disponible provenait de la paie du lait (quatre vaches laitières), du loyer d'un appartement durant l'été et de la vente des fruits du verger en automne.

Jusqu'à l'âge de 40 ans, M. Georges Pache n'a reçu aucune rétribution pour son travail dans l'exploitation. Le modeste salaire d'ins-

pecteur du bétail (230 francs par année) a été une véritable providence !

Le domaine se cultivait entièrement à bras, avec l'aide d'un bœuf. Que l'on se représente aujourd'hui les efforts exigés notamment par le fauchage de toute une campagne à la faux ! M. Pache portait le purin dans une brante (hotte de bois) pour « engraisser » les talus sur lesquels se trouve maintenant une lignée de villas, dont celle de M. Lucien Borel, ancien président du Conseil communal.

M. Georges Pache, qui a été secrétaire municipal, s'intéresse beaucoup au passé. Il a rempli un cahier avec les notes relevées dans les archives communales. Il possède une collection d'armes ayant appartenu à ses ancêtres. Son arrière-grand-père, né en 1804, a fait partie du contingent vaudois levé pour réprimer les émeutes surgies à Bâle en 1831. La petite troupe s'est rendue

sur les bords du Rhin en char à échelles. On s'imagine l'ambiance durant le trajet !

M. Georges Pache rend hommage à son instituteur, M. Juste Guibat, qui lui a appris l'art du greffage, comme il a enseigné à d'autres Palinzards la vannerie, l'apiculture et le violon.

Il évoque avec plaisir le signal de l'Arziller, au-dessus de la propriété de M. Borel, où les gens des alentours venaient admirer une vue saisissante sur le bassin lémanique. Depuis quelques décennies, les arbres ont malheureusement masqué le panorama ; le banc et le châtaignier, qui agrémentaient ce belvédère, ont disparu. M. Georges Pache, quant à lui, s'accroche à sa terre en s'efforçant de mettre en pratique la devise qu'il s'est choisie : « Fais ce que dois, advienne que pourra ».

F. M.

NOTRE HISTOIRE

Un notable du village: Rolet, maire d'Epalinges au XIV^e siècle

Quelques actes des années 1337-1350 nous permettent de cerner un personnage exerçant quelque autorité à Epalinges. Si les chanoines, ou plus exactement, pour le XIV^e siècle, le chapitre en corps, exercent les droits de seigneurie directe sur Epalinges, il n'y a pas lieu de les imaginer en train d'assurer eux-mêmes la gestion matérielle de leur domaine. Il est en effet normal que les seigneurs, tout particulièrement ceux qui appartiennent à l'ordre clérical, se déchargent de ce type de soucis matériels sur des officiers spécialisés. Ce sont ces modestes auxiliaires du pouvoir que l'on retrouve dans les actes sous le nom anodin de *villicus*, c'est-à-dire celui qui s'occupe de la *villa*, du domaine, ou encore de *maior*, soit maire, ce qui n'a évidemment rien à voir avec les fonctions municipales modernes. Il perçoit les redevances et collecte les taxes, parfois il juge.

Le maire d'Epalinges qui nous intéresse s'appelle *Rolet*, prénom fort répandu en terre vaudoise dans la première moitié du XIV^e siècle. C'est un exploitant agricole, qui réussit apparemment bien, car ses moyens lui permettent d'arrondir ses possessions héréditaires. Les affaires de la famille étaient d'ailleurs florissantes depuis plusieurs années. Déjà en 1330, Cristin, sans doute son père, avait acquis un verger près de la porte Saint-Maire, urbanisant ainsi la famille par ce rapprochement géographique avec la ville de Lausanne. Rolet, quant à lui, se porte acquéreur d'un cellier, sis également en ville ou à la périphérie immédiate, soit dans la zone de Marteray. Il le paie la somme élevée de 12 livres à la famille d'Alex de Marteray, récemment décédé. On ne peut manquer de songer que l'achat

du cellier est la conséquence logique de celui du verger : il y a désormais un lieu adéquat et proche pour entreposer les fruits du verger, stockés ainsi de manière plus pratique. L'année suivante, par une reconnaissance censitaire, en bonne et due forme, Rolet devient pour ce cellier le tenancier du chapitre, auquel il verse quelques deniers de redevance annuelle comme prix de la jouissance dont il bénéficie.

Toutefois, le centre de ses activités et intérêts demeure Epalinges, siège de ses petites fonctions administratives. En 1347, Perrod Katellin et sa femme Isabelle vendent à Rolet, décidément bien chanceux en affaires, une pose de terre située dans les limites d'Epalinges, très exactement au lieu dit « Les Crouses », ce qui fait de Rolet le voisin de Michel Barbaz et de Humbert Katellin. La terre agricole vaut apparemment moins que le terrain de ville, puisque le prix de vente ne se monte qu'à 4 livres et 10 sous de monnaie lausannoise.

Comme précédemment pour le cellier, il ne s'agit pas d'une vente en toute propriété, mais plutôt d'une cession de jouissance, la propriété ou domaine direct demeurant au chapitre dont les droits sont expressément réservés dans l'acte. L'ascension de la famille se poursuivra tout au long du XIV^e siècle. A leurs revenus propres assez importants grâce à l'étendue et la diversité de leurs terres s'ajoutent le rapport de la mairie : un collecteur d'impôts assurant à l'époque son impopularité — que l'on se rappelle la difficile levée de tailles de 1408 — et sa fortune, par une participation directe aux bénéfices fiscaux.

Danielle Cabanis-Anex